

Bureau de la Directrice générale

**MARDI LE 1<sup>ER</sup> MAI 2018**

**CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. RÉSOLUTIONS
  1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2018.
- A.1 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION: Présentation d'une demande de dérogation mineure concernant la régularisation d'une façade – Madame Aline Senis et monsieur Vincent DeLaveyne – Monsieur Stéphane Gendron – 41B, chemin Hall.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- A.2 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION: Présentation d'une demande de dérogation mineure concernant la régularisation d'une remise et d'un spa et concernant la construction d'un garage – Madame Sylvie Boisvenu et monsieur Guy Tremblay – 1406, route Principale.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2018.

**CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE**

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. PÉRIODE DE QUESTIONS
- III. AVIS DE MOTION
- IV. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

**1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2018.
- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaires et ordinaire des 17 et 24 avril 2018.
- 1.3 Pour nommer deux représentants de la Municipalité de Val-des-Monts – Comité de gestion du site – Association de ski Nakkertok – 62, route du Carrefour (Nakkertok).

**2. GREFFE**

- 2.1 Règlement portant le numéro 824-18 – Pour instaurer un Programme Rénovation Québec visant exclusivement la bonification du projet AccèsLogis Québec « Villa St-Louis-de-France ».
- 2.2 Pour adopter le règlement portant le numéro 824-18 – Pour instaurer un Programme Rénovation Québec visant exclusivement la bonification du projet AccèsLogis Québec « Villa St-Louis-de-France ».
- 2.3 Pour abroger et remplacer les résolutions portant les numéros 18-01-010 et 18-02-033 pour nommer les comités permanents et ad hoc du Conseil municipal.

### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de ponceaux (tuyaux) – Soumission par invitation portant le numéro 18-02-05-012 – Années 2018-2019.
- 3.2 Pour demander à la Commission municipale du Québec – Médiation pour résoudre le litige entre les municipalités de Val-des-Monts et de Cantley – Coûts d'entretien et établissement d'une limite annuelle des dépenses pour les travaux d'amélioration – Chemins limitrophes ou segmentés des Cavernes, Townline, de la Perdrix, de la Frontière et de la montée Paiement – Conclure une entente intermunicipale entre les deux municipalités.
- 3.3 Pour soumettre la liste des travaux retenus dans la Municipalité de Val-des-Monts – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande de subvention – Exercice financier 2018-2019.

### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le dépôt du rapport financier consolidé 2017 – Municipalité de Val-des-Monts – Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 – Surplus au montant de 908 697 \$.
- 4.2 Pour autoriser le bureau de la Direction générale à affecter 189 023,11 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus libre) et à retourner 62 402,02 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté à l'excédent de fonctionnement non affecté.
- 4.3 Pour décréter une dépense au montant de 3 409,16 \$ « taxes en sus » – Période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> mai 2019 – Assurance responsabilité civile pour pistes de rouli-roulant et parcs de BMX.
- 4.4 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 36 417,45 \$ « taxes incluses ».
- 4.5 Pour accepter le rapport comptable 18-004 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 480 449,16 \$ – Comptes payés au montant de 1 427 471,80 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 282 728,77 \$.
- 4.6 Règlement portant le numéro 825-18 – Pour amender le règlement portant le numéro 815-17 concernant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la Municipalité de Val-des-Monts – Modification à l'annexe F – Tarification pour les services offerts par le service des Travaux publics – Vente de bacs roulants pour les ordures ménagères.
- 4.7 Pour adopter le règlement portant le numéro 825-18 – Pour amender le règlement portant le numéro 815-17 concernant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la municipalité de Val-des-Monts – Modification à l'annexe F – Tarification pour les services offerts par le service des Travaux publics – Vente de bacs roulants pour les ordures ménagères.

### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour confirmer au ministère de la Culture et des Communications du Québec l'autofinancement de la demande d'aide financière – Programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes – Année 2018 – Nomination du Directeur du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire – Production et dépôt auprès dudit Ministère.
- 5.2 Pour effectuer l'acquisition d'œuvres d'art – Appel de propositions 2017 – Décréter une dépense au montant de 5 635 \$ « taxes incluses » – Autoriser la signature des contrats avec les artistes retenus.
- 5.3 Pour autoriser la signature d'un bail locatif – Municipalité de Val-des-Monts et Abraska Lafèche inc. – 255, route Principale – Avril 2018 à avril 2023.

### **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour refuser une dérogation mineure concernant la régularisation d'une façade – Madame Aline Senis et monsieur Vincent DeLaveyne – Monsieur Stéphane Gendron – 41B, chemin Hall.
- 6.2 Pour refuser deux volets d'une dérogation mineure aux fins de régulariser l'implantation d'un spa et d'une remise – Pour accepter le troisième volet de la dérogation mineure aux fins de permettre la construction d'un garage – Madame Sylvie Boisvenu et monsieur Guy Tremblay – 1406, route Principale.

### **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8. RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Pour retenir les services de messieurs David Bibeau, Alain Marcotte et Raoul Bruno Ngueko à titre de préposé au mesurage de l'écume et des boues des fosses septiques – Poste permanent – 26 semaines par année – Service de l'Environnement et de l'Urbanisme.
- 8.2 Pour retenir les services de messieurs François Pelletier à la caserne 1 et Marco Gagnon à la caserne 2 à titre de lieutenants à temps partiel – Service de Sécurité incendie.

- 8.3 Pour accorder le statut d'employé permanent à monsieur Martin Giroux à titre de Directeur adjoint au service des Travaux publics.
- 8.4 Pour accorder le statut d'employé permanent à monsieur Francis Lacharité à titre de Directeur du service de Sécurité incendie.
- 8.5 Pour nommer monsieur Guy Dagenais à titre de Directeur adjoint du service de Sécurité incendie.

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

La Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale,



Patricia Fillet

PF/mpm